

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 53 (1973)
Heft: 4

Vorwort: Préface
Autor: Verdier, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PRÉFACE

Paris, à lui seul, est un monde, un microcosme aux facettes innombrables : vaste agglomération humaine de près de 2 500 000 habitants, pôle économique d'importance nationale et internationale, foyer intellectuel et artistique de réputation mondiale, cité deux fois millénaire, mais aussi centre ville et centre nerveux d'une mégalopole de dix millions d'habitants et siège des institutions étatiques françaises, comme d'organismes à caractère international.

Prétendre définir, dans une si brève préface, les grandes lignes d'une action prenant en compte toutes ces données et la foisonnante complexité d'une ville comme Paris serait une gageure. Il me faudra donc schématiser, simplifier, esquisser à grands traits, sacrifier les détails. Or, chaque détail est important à Paris.

Paris bouge, Paris vit, Paris se transforme sous nos yeux, les besoins et les aspirations de ses habitants évoluent comme ceux des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui, quotidiennement, viennent y travailler ou s'y distraire. L'animation des rues et des quartiers s'est modifiée. Certaines activités ont quitté Paris. Le béton des nouveaux immeubles est encore trop neuf pour que la vie de ceux qu'il abrite lui ait donné une âme nouvelle.

Les progrès de la motorisation individuelle qui entraînent les difficultés de stationnement et de circulation, le flux et le reflux des 900 000 personnes qui chaque jour viennent travailler à Paris, la charge foncière qui rend le logement cher, les incommodités multiples qui résultent d'un développement urbain déséquilibré dans l'espace, tout cela s'impose à nous avec force et réclame sans cesse de nouvelles solutions, c'est-à-dire de nouveaux moyens d'action.

Mais il ne suffit pas de constater ces mutations, encore faut-il formuler un diagnostic et définir des objectifs à long terme. Ce sont ceux qui s'inscrivent dans le Schéma Directeur d'aménagement et d'urbanisme de Paris :

1. Dans le centre des affaires, autour de Saint-Lazare, des Champs-Élysées, il convient de moderniser avec mesure et bons sens ce qui existe et non, par une politique de multiplication excessive et désordonnée des bureaux, d'étoffer complètement toute possibilité de maintien sur place d'états-majors suffisamment développés. L'écueil à éviter est de donner à cette zone une vocation unique qui risquerait de lui retirer toute animation en dehors des heures de bureau.

2. Par un effort de restauration et de protection du centre historique (cela vaut en particulier pour le Marais et le quartier des Halles) en faire un pôle d'animation, c'est-à-dire le contraire d'une ville-musée. Paris a, en effet, la chance unique de disposer d'un témoignage encore vivant du passé de la ville, d'une possibilité de référence, pour les hommes de notre temps, à une certaine continuité dans l'Histoire.

3. Par une politique mûrement réfléchie et préparée de création de grands pôles d'activités diversifiées dans l'est de la ville, il importe aussi de rompre avec cette marche vers l'Ouest qui condamnait une grande partie de la capitale à une lente décadence de l'habitat et des activités — donc des conditions de vie — pour une fraction importante de sa population. On sait que ces pôles sont, d'une part, le secteur Lyon-Austerlitz-Bercy, d'autre part, celui des gares du Nord et de l'Est. Ces opérations, qu'il faudra conduire avec le souci permanent de leurs conséquences humaines, urbanistiques et esthétiques, devraient permettre, non seulement de soulager le centre traditionnel des affaires, mais aussi de donner une vitalité nouvelle à de vastes zones de l'est parisien.

4. Enfin, l'œuvre de rénovation déjà largement entamée, se poursuivra au profit des arrondissements périphériques non directement touchés par la création des pôles d'activités et cette rénovation devra s'attacher à conserver aux quartiers intéressés des conditions de vie satisfaisantes (animation de la rue, notamment par les activités commerciales et artisanales traditionnelles, équipements collectifs à caractère social ou socio-culturel, espaces verts) tout en permettant aux Parisiens des catégories sociales les plus modestes de continuer à vivre à Paris.

Ce programme brièvement esquissé, implique une cohérence très étroite entre les actions à mener, sous peine de ruptures d'équilibre qui, même très localisées dans l'espace ou limitées dans le temps, n'en ont pas moins des effets puissants, puisqu'il s'agit toujours de toucher à la vie des hommes.

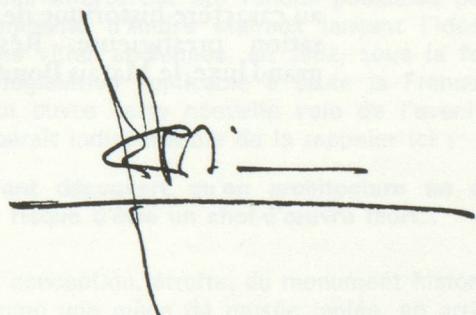
Car ce qui importe aussi, c'est de rendre Paris vivable aux Parisiens, c'est que les Parisiens connaissent le bonheur de vivre à Paris.

Tels sont, me semble-t-il, les objectifs essentiels.

Une politique de la qualité devrait permettre de retrouver, sur le plan urbanistique et esthétique, notamment, certaines ambitions qui ont fait le charme et la beauté tant célébrés de la Capitale et dont la première moitié du XX^e siècle n'a guère su témoigner.

Paris-ville a vu sa population en nombre absolu décliner par rapport à celle de l'agglomération et, sans doute, n'est-il pas souhaitable, dans l'intérêt de ses habitants, de contrarier une évolution favorable à leurs conditions de vie, dans la mesure où cette évolution ne dépasse pas certaines limites. C'est vers une meilleure structure démographique et à un meilleur équilibre sociologique de sa population qu'il faut tendre afin de garder à Paris l'âme de son peuple.

En vérité, toute politique s'appliquant à la capitale doit s'insérer aussi harmonieusement que possible dans son histoire deux fois millénaire. C'est là un vaste dessein collectif dont nous devons accepter qu'il soit sans cesse remis en question par les aspirations de ses habitants, par la force même de la vie et par celle du génie propre de Paris.



Jean VERDIER
Préfet de Paris